

Expérimentation ADP-PC

La revendication **FO Défense** entendue !

Dès la mise en œuvre de l'expérimentation de la ré-internalisation de la RH de proximité (chantier « ADP-PC ») en janvier 2024, **FO Défense** avait dénoncé la mise pour emploi des agents auprès de certains employeurs.

Cette manœuvre RH, qui n'est assise sur aucun texte réglementaire, bafouait les droits des agents.

Afin de récompenser les gestionnaires PC du SCA qui se sont portés volontaires, et pour que ceux-ci ne soient pas pénalisés financièrement, **FO Défense** a demandé dès 2024 l'octroi d'un ticket mobilité rétroactif ou, à défaut, l'attribution d'un CIA exceptionnel calqué sur celui mis en œuvre à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'Administration vient de répondre favorablement à la revendication de **FO Défense**, malgré un cadre budgétaire contraint, en attribuant un CIA exceptionnel aux agents volontaires mis à disposition depuis 2024 !

Une trentaine d'agents du SCA seront concernés.

Dans le cadre du CSA-R SCA, **FO Défense** a également demandé que les agents des BPC, qui ont largement assuré la continuité de service en marge de ces expérimentations, se voient aussi attribuer un CIA majoré dans le cadre de la campagne CIA 2026.

Paris, le 18 décembre 2025

